



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

fête de la  
**Science**

## Appel à participation

Participez à la 32<sup>e</sup> édition de la  
Fête de la science à l'international  
du 10 au 27 novembre 2023

# SOMMAIRE



**QU'EST-CE QUE LA  
FÊTE DE LA SCIENCE ?**

03

04

**METTRE EN ŒUVRE UN  
ÉVÉNEMENT**

Qui peut participer ?  
Quand ?  
Où ?  
Sous quelle forme ?  
Pour qui ?  
Sur quelle thématique ?  
Pour quels objectifs et enjeux ?



**COMMENT PARTICIPER A  
LA FÊTE DE LA SCIENCE  
2023 ?**

Obtenir le label "Fête de la science"  
Participation

05

07

**LA COMMUNICATION**

Le rôle du porteur de projet  
Le kit de communication



## QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

Initiée par Hubert Curien en 1991 et organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la science propose à tous les publics sans discrimination, des milliers d'événements originaux et participatifs, en France comme à l'international. Elle a lieu chaque année à la première quinzaine d'octobre en métropole et au courant du mois de novembre à l'outremer et à l'international.

Lors de cet événement, des milliers de scientifiques, enseignants, médiateurs scientifiques et culturels, bibliothécaires partagent avec les publics leur enthousiasme et leur curiosité pour les sciences, les techniques et les innovations à travers de multiples animations : visites de laboratoires pour découvrir les coulisses de la recherche, cafés des sciences pour apprendre autour d'un verre, spectacles vivants pour une expérience entre art et science, expérimentations dans un fab lab pour toucher la science des doigts ; ou encore promenade dans les nombreux villages des sciences, véritables lieux de rencontre au cœur des villes. Il y en a pour tous les goûts et forcément près de chez vous !

Retrouvez toutes les informations sur le site [www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr)

## METTRE EN ŒUVRE UN ÉVÉNEMENT

### *Qui peut participer ?*

Entreprises, laboratoires, organismes de recherche, associations, établissements scolaires, collectivités, musées, médiathèques, artistes, indépendants, passionnés, vulgarisateurs... Chacun peut participer à la Fête de la science et intégrer le programme national (sous réserve de validation de l'événement par le Comité de labellisation). C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cette manifestation !

### *Quand ?*

L'édition 2023 se déroulera, partout en France métropolitaine, du vendredi 6 au lundi 16 octobre 2023, et **du 10 au 27 novembre en outremer et à l'international.**

### *Où ?*

Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans un village des sciences.

## ***Sous quelle forme ?***

En tant que porteur de projet, vous pouvez proposer :

- **Un événement ponctuel ou une animation** : atelier, jeu, conférence, exposition, rencontre /débat, spectacle, visite de site... Cette forme de participation peut être proposée en « initiative locale » ou dans un « événement multi-animations ».
- **Un événement multi-animations**, dès qu'au moins deux événements ponctuels sont liés entre eux. Il peut avoir différentes appellations en fonction de la manière dont les événements ponctuels sont proposés :
  - Un village des sciences est un événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un lieu unique, au cœur des villes et villages. Sur les différents stands, le public rencontre des chercheurs, des ingénieurs, des acteurs culturels, des bénévoles d'associations...
  - Un festival est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités scientifiques associées au spectacle et aux arts.
  - Un parcours scientifique est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) proposés sur des lieux différents, autour d'un fil conducteur (thématique et programmation commune, quête/jeu de piste...).

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! En présentiel et/ou en ligne. Tout est permis pour partager des connaissances, à la condition de respecter certaines règles : une information scientifique de qualité, adaptée au public, et proposée dans un cadre convivial !

## ***Pour qui ?***

Les événements de la Fête de la science visent à rapprocher la science et la société. Ils sont ouverts à tous les publics, de tous âges (familles, scolaires, étudiants, seniors, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences) et peuvent aussi être réservés à un type de public (scolaires, étudiants...). Ils ne sont pas des événements dédiés aux professionnels.

## ***Sur quelle thématique ?***

La thématique nationale de l'édition 2023 de la Fête de la science portera sur "**Sport & Science**". Qu'on le pratique ou non, comme un loisir ou dans un cadre éducatif, en amateur ou en professionnel, le sport occupe une place centrale dans notre quotidien et notre société.

Il brille par son omniprésence sociale, économique, médiatique... mais aussi scientifique. Qu'il s'agisse de bien-être ou de haut niveau, le sport englobe un large champ pluri et transdisciplinaire : écologie, développement durable, économie, sociologie, santé, etc. Cette thématique permet de nombreuses piste de réflexions :

Quels sont les bénéfices de l'activité physique sur la santé humaine ?

Quels sont les impacts et les enjeux économique du sport ?

L'esport est-il un sport comme les autres ?

Comment les sciences contribuent-elles à repousser les limites des performances sportives ?

La technologie peut-elle prendre le pas sur les performances des athlètes ?

Comment concilier sport et environnement ? Quels gestes adopter pour une pratique durable?

Quels sont les nouveaux défis de l'éthique sportive ?

Le sport est-il le miroir de nos sociétés ?

Comment le sport peut-il aider à surmonter le handicap ?

Comment le sport permet-il d'améliorer l'insertion professionnelle ?

### ***Pour quels objectifs et enjeux ?***

- Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux
- Favoriser le partage des savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens
- Faciliter l'accès à une information scientifique de qualité
- Faire découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche
- Valoriser le travail de la communauté scientifique
- Permettre à chacun de s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques pour une participation active au débat public
- Susciter des vocations chez les jeunes en stimulant leur l'intérêt pour la science et la curiosité à l'égard des carrières scientifiques.

## **COMMENT PARTICIPER A LA FÊTE DE LA SCIENCE 2023 ?**

Tout porteur de projet qui souhaite participer à l'édition 2023 de la Fête de la science à l'international doit faire une demande de labélisation FDS2023. Pour toute question, le porteur de projet peut se rapprocher de la coordination nationale.

**ATTENTION** : la clôture des labélisations "Fête de la science 2023" à l'international est fixée au 30 mai 2023.

### **Obtenir le label "Fête de la science"**

Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la science » et de bénéficier ainsi de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de la coordination nationale. Le label « Fête de la science » est donné aux événements qui remplissent la charte de la Fête de la science déterminée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, notamment :

- Les dates
- La gratuité
- Les valeurs de partage, de créativité, de convivialité, de responsabilité
- La qualité scientifique et culturelle

[Découvrir la Charte de la Fête de la science](#)

### **Participation**

Vous souhaitez mettre en place un ou plusieurs événements "Fête de la science" à l'international ? Merci de bien vouloir respecter les étapes suivantes :

#### **1) Se connecter à son compte ou créer un nouveau compte sur le site [www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr)**

Le porteur de projet peut contribuer sur l'espace connecté en :

- Se connectant avec ses identifiants habituels s'il a déjà été contributeur du site à partir de 2020.
- Créant un nouveau compte si c'est un nouvel utilisateur, en cliquant sur l'onglet « Créer un nouveau compte ».

#### **2) Renseigner votre organisation**

Afin de gagner en clarté sur les contributeurs du site, le porteur de projet doit indiquer s'il fait partie d'une organisation (rechercher celle-ci dans la liste des organisations existantes ou bien l'ajouter si elle n'existe pas). Ceci est possible via l'espace « Mon profil » depuis le tableau de bord de l'espace connecté. En cas de doute, consulter les vidéos tutorielles sur la page "Le coin des organisateurs" sur le site officiel de la Fête de la science

#### **3) Renseigner le formulaire d'inscription d'un événement**

Pour savoir comment enregistrer un événement, rendez-vous sur la page "Le coin des organisateurs" sur le site officiel de la Fête de la science.

Attention, les informations que vous renseignez sur le formulaire d'inscription constituent la fiche de l'événement qui sera mis en ligne sur le site de la Fête de la science, et a donc pour but d'attirer le public qui la consultera. Aussi, il est essentiel d'ajouter un texte accrocheur, un maximum d'informations, et un joli visuel (dont vous disposez des droits d'utilisation : le visuel de la Fête de la science, une photo que vous avez prise, une image prise dans une banque en ligne d'images libres de droits...).

#### **4) Contacter la coordination nationale**

Une fois votre événement créé dans votre tableau de bord, merci de bien vouloir envoyer un message à la coordination nationale de la Fête de la science : [charlotte.pallud@recherche.gouv.fr](mailto:charlotte.pallud@recherche.gouv.fr)

Chaque événement sera étudié par le comité de labélisation. Si une réponse favorable est donnée à votre événement, un email vous sera envoyé et votre événement sera mis en ligne dans le programme du site [fetedelascience.fr](http://fetedelascience.fr) destiné à la communication auprès des publics et journalistes.

## **LA COMMUNICATION**

### ***Le rôle du porteur de projet***

La communication locale autour des actions est à la charge des différents porteurs de projet. Le porteur de projet est invité à assurer la communication sur son territoire et à diffuser, s'il y a lieu, les programmes et supports auprès de ses partenaires et relais locaux. Du matériel sera mis à sa disposition, début septembre, par l'intermédiaire de la coordination nationale : kit de communication, modèles pour les réseaux sociaux, exposition...

### ***Le kit de communication***

Les logos, charte graphique, visuels, bannières web... seront communiqués au porteur de projet par la coordination nationale une fois son événement labellisé. Si le porteur de projet souhaite développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, il doit obligatoirement mentionner que le projet est labellisé « Fête de la science » (en respectant la charte graphique de la Fête de la science, et notamment le positionnement des logos). De plus, tous les supports produits devront, avant diffusion ou impression, être validés au préalable par la coordination nationale.

## LE CALENDRIER PREVISIONNEL

27 FEVRIER	Lancement de l'appel à participation
JUSQU'AU 30 JUIN, MINUIT INCLUS	Réponse en ligne à l'appel à participation FDS2023
JUILLET	Comité de labellisation et publication des événements sur le site fetedelascience.fr
SEPTEMBRE	Envoi du kit de communication
DU 6 au 16 OCTOBRE	Fête de la science en métropole
Du 10 au 27 NOVEMBRE	Fête de la science en outremer et à l'international

### DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à contacter la coordination nationale - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

tel : 01 55 55 85 26

[fetedelascience@recherche.gouv.fr](mailto:fetedelascience@recherche.gouv.fr)

[www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr)